

Démarche : CAF - 87 - CMG : DECLARATION TELEDECLARANT

Organisme : Assistants Digitaux Caf 87

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette procédure permet aux structures de déclarer à la CAF les identités des agents autorisés à télédéclarer les heures de garde effectuées par les allocataires.

Cette procédure est exclusivement réservée aux personnes désignées "administrateur" dans la convention CAF-Structure.

INFORMATION DE L'AGENT AUTORISE A TELEDECLARER

Type d'opération

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

AJOUT

MODIFICATION

SUPPRESSION

Courriel de l'agent à modifier

Ce champ est à renseigner uniquement en cas de demande de modification

Civilité

Mme

M.

Prénom

Nom

CAF - 87 - CMG : DECLARATION TELEDECLARANT

Courriel